



Mot d'ordre de grève générale lundi 30 janvier.

Chers parents,

Comme vous l'avez appris par les médias, un mot d'ordre de grève a été déposé par les organisations syndicales pour le lundi 30 janvier. Les représentants syndicaux de la section primaire ont communiqué au pouvoir organisateur que **65% des enseignants seront en grève en primaire lundi 30 janvier 2012**.

Dans ces conditions, il est impossible d'assurer les cours (regroupement d'enfants de plusieurs classes). Cependant, l'école reste ouverte et les enfants seront accueillis aux heures normales. Les professeurs présents assureront l'encadrement des enfants (garderie).

Pour faciliter l'organisation de cette journée, pourriez-vous compléter le talon ci-dessous et le remettre au titulaire de classe.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre-Yves Docquier
Directeur

Talon à remettre au titulaire de classe

Madame, Monsieurparents de.....

élève de ont pris connaissance de la journée de grève du 30 janvier et de l'impossibilité d'assurer les cours normalement.

Lundi 30 janvier,

- ils déposeront leur enfant à l'école.
- ils garderont leur enfant à la maison.

Date et signature